

Rapport P-299 A de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la pétition P-299 intitulée: «Pour l'installation d'un système de rafraîchissement de l'air au Grand Théâtre».

*CONCLUSIONS*

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 20 mai 2014)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-299 au Conseil administratif.